



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

22 décembre 2015

Les élections sénatoriales et la révision des verdicts sur les Communales retiennent l'attention des quotidiens parus aujourd'hui. Les journaux se sont notamment intéressés au déroulement des campagnes électorales, à l'avancée des préparatifs des scrutins et aux impacts de la « destitution » des maires en raison de la révision des décisions du Tribunal administratif.

Processus électoral

1695 URNES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Malgré les contestations des acteurs politiques et de la société civile, le système d'une urne par Commune sera maintenu pour ces sénatoriales. Par conséquent, ce scrutin nécessitera 1695 urnes, correspondant bien entendu au nombre de Communes existantes dans la Grande île et verra la mise en place de 119 centres de vote, soit le nombre de District. Par ailleurs, le nombre de grands électeurs qui vont participer à cette élection est également connu étant donné que la liste électorale a été officiellement arrêtée samedi dernier. Ainsi, ils seront 12664 maires et conseillers municipaux à prendre part aux sénatoriales et ce, peu importe que certains aient été destitués, suite aux décisions du Tribunal Administratif et du Conseil d'Etat (**Midi Madagasikara, p.2**)

- Le Président de la CENI a fait savoir que, pour ces sénatoriales, il n'est pas nécessaire d'attendre la fermeture des bureaux de vote pour procéder au comptage des voix étant donné que les membres des bureaux de vote seront autorisés à le faire une fois que les grands électeurs se soient tous acquittés de leur devoir (**Les Nouvelles, p.3**)

UNE PROPAGANDE MITIGEE POUR LES SENATORIALES

De l'observation de **Midi Madagasikara**, ces élections sénatoriales font l'objet d'un très faible engouement de la part de la population alors que la campagne électorale en est actuellement à son quatorzième jour. De l'opinion du quotidien, cela peut être justifié par la trêve politique, la préoccupation de la population par rapport aux fêtes de fin d'année et surtout, du fait que ce soit uniquement les grands électeurs qui participent au vote. Le journal rapporte d'ailleurs que les diverses réunions et autres « travaux de couloir » constituent les principales manifestations de campagne. Dans ce contexte, les grands électeurs indépendants sont les plus sollicités (**p.2**)

- **Madagascar-Laza** dresse un budget estimatif de chaque rassemblement de maires et de conseillers municipaux dans leurs chefs-lieux de District, par les candidats aux sénatoriales afin de faire campagne. Ainsi, un budget de 600 millions d'Ariary serait nécessaire pour entreprendre cette initiative, à raison d'une moyenne de 120 millions Ar par Province. Le coût du déplacement de chaque grand électeur est estimé à 50 mille Ariary par jour. (**p.2**)
- **Madagascar-Laza** fait remarquer que les panneaux d'affichages réservés à ces scrutins restent vides et justifient son observation par le caractère indirect du suffrage (**p.3**)
- Selon **Tia Tanindrazana**, la grande majorité des maires élus dans la Province de Fianarantsoa ont fait part de leur refus de voter pour le candidat du HVM, qui n'était autre que le Chef de Région sortant de la Haute Matsiatra, car il était généralement inaccessible et hautain lorsqu'il était à la tête de la région (**p.3**)
- **Tia Tanindrazana** rapporte que des anciens parlementaires appartenant maintenant au parti au pouvoir et des ministres menaceraient les grands électeurs de les remplacer par des Présidents de la Délégation Spéciale ou d'annuler leurs subventions s'ils ne votent pas pour les candidats HVM (**p.3**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Décentralisation

ELECTIONS COMMUNALES, REVISION DES VERDICTS PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

L'annulation des verdicts aboutissant à la destitution de 15 maires déjà en fonction n'est que le début. En effet, pareillement au Conseil d'Etat qui a révisé les décisions prises par le Tribunal Administratif, ce dernier entreprend également des révisions et réexamine les plaintes ainsi que les dossiers relatifs aux litiges électoraux lors des récentes communales. Par conséquent, la même juridiction pourrait rendre des verdicts contradictoires par rapport aux décisions qu'elle a proclamées au mois de septembre. La décision du Tribunal Administratif, vendredi dernier, d'annuler intégralement les opérations électorales dans la commune d'Ifanaria, district Ikongo, illustre cette possibilité et pourrait être suivie par d'autres. D'après les explications apportées par le Commissaire général de la loi auprès du T.A, cette procédure est prévue par la loi. Ainsi, en raison d'une contrainte temps, les résultats définitifs devaient être publiés officiellement mais cela n'exclue aucunement l'examen des dossiers de requêtes au fond. Par conséquent, les deux juridictions peuvent encore rendre de nouvelles décisions et verdicts concernant les communales dans les jours qui suivent, voire les prochains mois. (L'Express de Madagascar, p.5)

- Les éventuelles décisions prises par le Tribunal Administratif et le Conseil d'Etat pouvant déchoir encore les maires en fonction n'auront aucun impact sur la liste électorale utilisée pour les prochaines sénatoriales. En effet, cette dernière a déjà été officiellement et définitivement fermée et en conséquence, les maires déchus figureront encore dans le collège des grands électeurs. (L'Express de Madagascar, p.5)
- Un maire élu dans l'Atsimondrano, approché par L'Express de Madagascar, soutient que ces décisions décrédibilisent ces institutions, censées être le « dernier rempart de la société ». Il n'exclut pas également des possibilités de déstabilisation dans la mesure où ces destitutions pourraient provoquer la colère des électeurs. (p.5)
- Midi Madagasikara fait remarquer que mis à part 3 ou 4 candidats indépendants, la douzaine de maires « repêchés » est issue du parti HVM. Il en est de même pour les conseillers municipaux dont la liste accompagne les arrêtés du Conseil d'Etat, qui ne sont d'ailleurs susceptibles d'aucun recours (p.3)
- Midi Madagasikara s'interroge sur « la sécurité juridique » pour les administrés dans la mesure où ce changement de maire peut remettre en cause la validité des actes pris avant sa destitution. Les interrogations se posent notamment au niveau de la règle selon laquelle les signatures manuscrites données par les magistrats municipaux dans l'exercice de leur fonction sont valables dans toutes les circonstances et ne nécessitent aucune procédure de légalisation (p.3)
- Sur son compte Facebook, le Président de la Haute Cour Constitutionnelle a clarifié certaine terminologie utilisée actuellement pour aborder la « déchéance » de la quinzaine de maires. Ainsi, Jean Eric Rakotoarisoa a expliqué que le terme « destitution » n'est pas réellement valable car il implique une sanction pour faute grave. Dans ce contexte donc, il suggère plutôt « l'invalidation » de l'élection des maires concernés (Madagascar-Laza, p.2)

Economie et société

LE SYNDICAT DES DOUANES LANCE UN PREAVIS DE GREVE

L'ultimatum de 48 heures, lancé par le Syndicat des agents de la Douane, est arrivé à son terme sans que les institutions interpellées n'aient réagi favorablement. Par conséquent, le SEMPIDOU est passé

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



à l'étape suivante de son mouvement et a ainsi déposé une lettre de préavis de grève, d'une durée de quarante-huit heures également, auprès de la Direction générale de la Douane et le ministère de la Fonction publique, du Travail et des Lois sociales. Les autorités concernées auront donc ce délai pour faire part de leur engagement par rapport aux requêtes du syndicat. Malgré tout, le SEMPIDOU a déjà obtenu une audience avec le Premier ministre ce jour. La suite des revendications dépendra donc de la suite de cette rencontre (**L'Express de Madagascar, p.5 ; Les Nouvelles, p.18 ; La Vérité, p.3**)

- **Madagascar Matin** rapporte la tenue d'une grève générale du personnel de la Douane sur tout le territoire pour demain. Selon le quotidien, le Président du SEMPIDOU a déclaré qu'aucun service minimum ne sera assuré et par conséquent, a appelé les usagers à prendre les dispositions qui s'imposent. Le syndicat a également informé des pertes financières engendrées par ce mouvement de grève qui s'élèveraient à 4 milliards d'Ariary par jour (**p.2**)
- La grève générale des douaniers réunis au sein du SEMPIDOU ne durera que 24 heures selon **La Gazette de la Grande île (p.5)**

PROSPECTION PETROLIERE, LES PERMIS D'EXXON MOBIL REAFFECTES

Le dernier Conseil des ministres a officiellement procédé à la réaffectation des permis miniers d'Exxon Mobil à l'Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques. Il s'agit essentiellement de permis de prospection des périmètres miniers d'Ampasindava, de Cap Sainte André Offshore et de Majunga Offshore profond. Les contrats de partage de production relatifs aux travaux de prospection sur ces sites sont également annulés. D'après le ministre auprès de la Présidence en charge des Mines et du Pétrole, ces périmètres sont désormais libérés et pourront être attribués à d'autre compagnie et opérateurs « sérieux » dès lors que l'Etat reprendra l'octroi des permis miniers. Pour rappel, Exxon Mobil avait déjà informé de son intention de mettre un terme à ses activités dans la Grande île, il y a de cela quelques mois. Mise à part la réaffectation des permis de la compagnie américaine, le Conseil des ministres a également approuvé les modifications de contrats relatifs aux autres projets de prospection pétrolière. (**L'Express de Madagascar, p.6**)

- Le projet de Code minier ne sortira finalement pas cette année. En effet, le texte n'est toujours pas passé devant le Conseil du Gouvernement et des Ministres tandis que la deuxième session parlementaire ordinaire a déjà clôturé. Selon le ministre auprès de la Présidence en charge des Mines et du Pétrole, le comité conceptuel est toujours en pleine consultation avec la Banque mondiale, l'Union européenne et les opérateurs économiques dans son élaboration et par conséquent, son adoption se fera certainement lors de la prochaine session ordinaire (**L'Express de Madagascar, p.8**)

EDUCATION NATIONALE, REVISION DU MODE DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS FONCTIONNAIRES

Le mode de recrutement des dix mille enseignants non fonctionnaires pour l'année prochaine fera l'objet d'une révision. En effet, le ministère de l'Education nationale prévoit de procéder à un entretien oral lors du recrutement des « prétendants à la fonctionnarisation ». Selon les explications du Directeur Général de l'Education Fondamentale et de l'Alphabétisation, cette initiative rentre dans le cadre du renforcement de la transparence dans la procédure de recrutement des enseignants fonctionnaires. Une fois cette étape passée, le ministère va réunir tous les enseignants de chaque Circonscription scolaire afin de discuter de l'éligibilité des candidats potentiels. Le DGEFA précise que le regroupement des enseignants des CISCO a déjà été pratiqué à Vavantenina et Bealalana afin de déterminer les personnes à recruter. Cela a abouti à d'excellents résultats car aucune doléance n'a été déposée (**L'Express de Madagascar, p.9**)

Communauté internationale

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



DONS DE MATERIELS AU QG DE LA JEUNESSE PAR L'AMBASSADE DE CHINE

Le Quartier Général des Jeunes pour la région Analamanga, situé à Ampefiloha, vient de bénéficier de nouveaux matériels offerts par l'ambassade de la République populaire de Chine à Madagascar. La cérémonie officielle s'est tenue hier, à l'Académie Nationale des Sports, en présence de l'ambassadeur chinois Yang Min et du ministre de la Jeunesse et des Sports Jean Anicet Andriamosarisoa. L'ambassade de Chine a entre autres fait dons d'ordinateurs, d'appareils électro-ménagers et de divers équipements sportifs. Dans son allocution, le diplomate chinois a indiqué que ces matériels permettront aux jeunes de disposer d'une meilleure condition d'ouverture à l'international, à travers de nombreuses activités culturelles et sportives (Midi Madagasikara, p.6 ; Madagascar-Laza, p.5 ; La Gazette de la Grande île, p.11)

Format de couverture

L'Express de Madagascar a mobilisé une double page à son magazine régional hebdomadaire. Pour cette édition, le quotidien a rapporté le mécontentement des transporteurs par rapport au contrôle routier intervenant au niveau du pont Fitim de Mahatsinjo, la réélection de la présidente du comité exécutif du Groupement des Entreprises de Madagascar pour Mahajanga, la contestation des riverains du quartier de Tsararano-Anosikely face à la construction d'un pylône appartenant à un opérateur mobile et la prise de service de 8 volontaires japonais dans la région de Vakinankaratra (p.14 et 15)

Midi Madagasikara a consacré son dossier Economie à la tenue de la 10^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC, à Nairobi. Le quotidien a ainsi rapporté qu'un accord « historique » a été conclu lors de cette édition, portant sur la suppression des subventions à l'exportation agricole, qu'une manifestation des ONG contre l'OMC s'est tenue dans l'enceinte du Kenyatta International Conference Center et que le discours du ministre du Commerce a fait part de l'adoption des Accords sur la Facilitation des Echanges par le Parlement malgache. (p.27)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrakaza@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

